

droit où on ponctionne, il faut s'assurer préalablement avec le doigt que l'aiguille ne perforera pas de gros vaisseaux. Pour le surplus, les indications sont les mêmes que pour la simple galvanisation intra-utérine.

*Courants faradiques et alternatifs.* — Le point de départ du courant sera toujours à zéro, c'est-à-dire que la bobine induite sera complètement dégainée au début et poussée lentement sur l'inducteur, après avoir mis préalablement le trembleur en action. Quand on emploiera la bobine à gros fil, on jugera que l'énergie du courant est suffisante quand le doigt qui soutient l'électrode utérine sentira manifestement des contractions se produire. Le muscle utérin se fatiguant rapidement, les applications du gros fil ne dureront pas plus de quatre à cinq minutes. Avec le fil fin, la sensation de la malade guidera l'opérateur. Il est nécessaire que le courant soit désagréablement perçu, mais non douloureusement. A ce moment, l'intensité est suffisante et, en laissant les bobines en place, la sensation désagréable du début ne tarde pas à disparaître. Les séances au moyen du fil fin seront plus prolongées que celles faites au moyen du gros fil et dureront dix ou quinze minutes. La séance terminée, la malade peut marcher, elle n'a généralement aucune colique et ressent, au contraire, une sorte d'allègement et de bien-être.

Les courants alternatifs sinusoïdaux s'appliquent de la même façon. Le courant est ici réglé, soit par un rhéostat à eau, soit par une bobine de réaction, dans les deux cas il est toujours facile de partir du zéro pour n'atteindre que progressivement la dose maxima.

*Modes d'action des courants dans les affections utérines.* — Nous avons étudié dans un chapitre précédent, l'action générale des courants sur les tissus vivants sains. Ici nous nous trouvons en présence de tissus morbides, altérés dans leur structure anatomique. Quelles modifications va y apporter le passage des courants? Considérons tout d'abord le *courant galvanique*. Ce courant provoque, au niveau des électrodes,

des réactions locales, mais, en outre, dans la section du conducteur intercalaire aux deux électrodes, il se passe des réactions d'ordre chimique et physique, puisque le corps humain, grâce aux substances salines en dissolution qui l'imprègnent peut être considéré comme un électrolyte, et aussi des réactions d'ordre vital, car la matière vivante réagit nécessairement toutes les fois que sa structure moléculaire est troublée par un phénomène quelconque. Il y a donc à considérer des effets *polaires* et des effets *interpolaires*. Les premiers se traduisent chimiquement par un apport des acides et de l'oxygène au pôle positif, par une accumulation des bases et de l'hydrogène au négatif.

Dans les applications gynécologiques où la surface de l'une des électrodes tout au moins est très faible, où la résistance des tissus est au minimum, puisque le métal est directement appliqué sur une muqueuse, cette action dite galvanocaustique ne peut être évitée, pour peu que le courant ait quelque intensité, et elle croît avec cette dernière: à cinquante milliampères pendant cinq minutes la muqueuse est très superficiellement altérée, à cent milliampères la destruction gagne en profondeur et constitue une véritable escharre.

Il y a donc là un premier mode d'action: destruction limitée ou complète, étendue ou restreinte de la muqueuse utérine malade que nous pouvons comparer à la destruction mécanique opérée par le curettage, avec cette différence toutefois que ce dernier est suivi d'un écoulement sanguin, d'une plaie, tandis que l'électrolyse ne détermine qu'un suintement insignifiant et que les vaisseaux sont oblitérés au lieu d'être béants.

En second lieu, les expériences de MM. Apostoli et Laquerrière, aussi bien que l'observation journalière des faits cliniques ont montré que le pôle positif avait une action microbicide bien nette. En même temps que les tissus sont détruits ils sont donc aseptisés dans une certaine mesure. Si je continue le parallèle, on voit donc que, à l'action mécanique du curettage, l'électrolyse ajoute l'action antiseptique d'un topique.